

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et
Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

Suivant acte reçu par Maître Dominique BARTOLI, Notaire à AJACCIO, le 18 juin 2020, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur Jeannot SERRA et Madame Marie Rose MARINI son épouse, demeurant ensemble à PORTO-VECCHIO (20137) 4 rue du Maréchal Juin. Nés, savoir : Monsieur à PORTO-VECCHIO (20137), le 3 octobre 1920, Madame à PORTO-VECCHIO (20137), le 6 juillet 1927. Mariés à la mairie de PORTO-VECCHIO (20137) le 9 juin 1947 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts.

Ils ont possédé depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) :

A PORTO-VECCHIO (20137) 4, rue du Maréchal Juin, une maison de ville élevée de deux étages sur rez-de-chaussée figurant au cadastre : section AE numéro 503 lieudit 4 rue du maréchal juin pour une surface de 02a 57ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr